

LE MMM A GENEVE

Le MMM participe aux travaux du Conseil des Droits de l'Homme

l'ONU s'appuie sur ceux qui travaillent sur le terrain pour être tenue au courant de ce qui se passe en termes de violations des Droits de l'Homme dans le monde.

- Le MMM participe aux discussions publiques et fait des déclarations écrites et/ou orales sur les sujets qui lui tiennent à cœur.
- Le MMM rencontre des experts / et des rapporteurs spéciaux nommés par le Conseil sur des sujets définis
- Le MMM discute avec les représentants des gouvernements basés à Genève afin d'influer au niveau politique national.

Le MMM participe aux travaux du Comité du Statut des Femmes :

Ce comité coordonne différents groupes de travail pour traiter de sujets tels que : Femmes et emploi/ développement économique, Santé, Violence contre les Femmes, Petite Fille, Paix, Femmes réfugiées, ...

Le MMM travaille particulièrement sur :

- **Le statut de la petite fille** dans le monde (première victime de la malnutrition, de la non scolarisation, du manque de soin, victime de l'échographie sélective (100 millions de femmes manqueraient dans le monde) .
- **Les femmes en tant qu'acteurs de paix** (les femmes sont d'incontournables acteurs de paix, au sein de la famille, de la société, de la nation - Cf. Résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU).
- **La place de la femme dans l'économie** (Le MMM agit pour la reconnaissance de ce que l'on appelle le travail non rémunéré effectué en grande partie par les femmes, et qui comprend notamment le soin et l'assistance aux personnes dépendantes dans le cadre du foyer : enfants, personnes âgées, personnes handicapées).

Le MMM participe aux travaux Comité des Droits de l'Enfant

Le comité est composé de nombreux groupes de travail, par exemple: Justice juvénile, Education, Violence envers les enfants, lutte contre l'exploitation sexuelle (prostitution, pornographie)...

CONCLUSION

L'objectif du MMM au niveau des instances internationales est de **faire reconnaître le rôle premier, incontournable et indispensable des mères** dans la prévention ou /et la résolution des conflits, de manière évidente dans la famille, au sein de la société de proximité, et même au niveau des nations.